



Projet d'impulsion contre les violences intrafamiliales

Titre projet	MAYA	
Commune coordinatrice	Ville de Bruxelles	
Personne de contact	Nom	Barbara De Witte
	Service	Cellule Egalité des Chances
	E-mail	Barbara.DeWitte@Brucity.be

Résumé du projet
le cours, principaux résultats, défis, ...



Le projet MAYA a eu pour vocation de renforcer, voire d'étendre le partenariat entre les différents acteurs actifs en matière de lutte contre les violences intrafamiliales (VIF) sur le territoire de la Ville de Bruxelles et de la commune d'Ixelles et d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des victimes, des témoins mais aussi des auteurs de VIF et enfin, de réduire davantage le seuil d'accès des services offerts par la zone de police Bruxelles CAPITALE Ixelles en les rendant mobiles et en les amenant directement à la victime.

Concrètement, une Coalition of the Willing a vu le jour permettant de créer des liens entre et impliquer les acteurs de terrain dont les policier·ères, les travailleur·ses et assistant·es sociaux·lles, les enseignant·es et coordinateur·ices pédagogiques, le personnel de plannings familiaux et de services de prévention afin qu'ils et elles soient à même de détecter les signes de violence au sein d'une structure familiale et d'interagir, informer, réagir, prendre en charge ou réorienter de la façon la plus structurée et idoine possible les victimes de pareils méfaits. Quatre rencontres thématiques ont ainsi été organisées ayant pour objectif de sensibiliser et informer l'ensemble des publiques sur : la prise en charge des victimes, la prise en charge des auteur·ices de VIF, la prise en charge des enfants au cœur des VIF et la prise en charge de publics particulièrement vulnérables (femmes âgées, femmes en situation de handicap, femmes migrantes et minorités issues de la communauté LGBTQIAP+).

Une formation de pairs a été conçue en collaboration avec le SAPV et l'association Droits Quotidiens abordant les aspects psycho-sociaux (cycle de la violence, ESPT, victimisation primaire et secondaire, ...) et la détection des VIF (distinction conflit conjugal et VIF, signaux d'alarme, facteurs de risque, ...) et permettant de clarifier le cadre légal. 30 modules de 2 jours ont ainsi permis à un peu plus de 400 personnes au sein des CPAS de la Ville de Bruxelles et de la commune d'Ixelles, de la zone de police Bruxelles-Capitale-Ixelles et de divers acteurs externes, d'apprendre : à détecter et identifier des situations de VIF, d'aborder le sujet avec la victime et/ou d'orienter cette dernière vers les services adéquats et enfin, d'identifier son champ d'action et obligation tout en prenant en compte les références légales et obligation en matière de secret professionnel.

La cellule EVA (Emergency Victim Assistante), cellule judiciaire d'audition spécialisée qui développe une offre de service de première ligne pour les victimes de violences intrafamiliales et conjugales, a été renforcée pour développer une véritable approche globale de la violence intrafamiliale, misant tant sur la prévention primaire, secondaire que tertiaire et gardant toujours l'intérêt de la victime au centre de ses préoccupations. Concrètement, le projet MAYA a permis de pérenniser l'implication de la zone de police auprès du Centre de Prise en charge des Violences sexuelles (CPVS) et la prise en charge des victimes de faits de mœurs de 7 jours et plus ; de mieux accueillir et accompagner les victimes de VIF à travers une équipe mobile, de locaux plus adaptés et un chien de soutien émotionnel et de former et informer des membres du corps de police en ce qui concerne l'accueil et l'assistance de qualité des victimes de faits de violence. 22 « Master-trainers » ont été formé·es afin de pouvoir animer la formation à l'identification des risques de VIF.

Enfin, le projet MAYA a permis de consolider le dispositif pilote « DOMS » développé en 2022 au sein de la zone de police Bruxelles CAPITALE Ixelles en recrutant une psychologue supplémentaire pour renforcer l'équipe. A travers une prise en charge psychosociale de l'auteur.e au sein dudit corps de police, le service DOMS entend proposer une prise en charge holistique du phénomène de violence domestique afin d'enrayer au plus tôt le risque d'escalade mais également de récurrence de l'auteur.e. 330 potentiels auteurs de VIF ont pu être accompagné par le service sur la durée du projet. 127 d'entre eux ont été redirigé vers des instances externes pour un accompagnement plus rapproché. Le service DOMS a en outre formé 104 agent·es de terrain à la prise en charge adéquate des auteur·e·s de VIF.